

RAPPORT MORAL ET BILAN D'ACTIVITE

saison 2022-2023

Après 2 saisons lourdement perturbées par l'épidémie de covid, nous avons constaté en 2021-2022 une nette et encourageante progression de nos effectifs, progression qui s'est confirmée en 2022-2023 avec plus de 300 licences, ce qui constitue dans ce domaine un retour à l'avant covid. Pas question par ailleurs d'aller bien au-delà en effectifs si l'on veut maintenir une qualité de formation unanimement reconnue et si l'on doit se cantonner aux créneaux d'occupation du gymnase Ratel qui nous sont accordés pour les entraînements et les compétitions du week-end.

Les résultats obtenus sur le terrain ont été exceptionnels et de loin les meilleurs depuis la fusion des 2 ligues de Bourgogne et de Franche-Comté. Qu'on en juge :

- toutes nos équipes «une» jeunes se sont qualifiées pour les championnats excellence de plus haut niveau régional,
- les U13 filles remportent le titre suprême d'excellence ;
- les U13 garçons montent sur la seconde marche du podium d'excellence,
- les U15 garçons, malheureusement handicapés par des blessures, n'en terminent pas moins à la 3ème place d'excellence,
- les U15 filles, 4^{ème} de leur poule d'excellence, terminent brillamment la saison en remportant la seconde phase challenge du championnat,
- les séniors filles, une saison après leur accession en pré-nationale disputent encore une éventuelle montée en N3 lors de la dernière journée de championnat, face à Talant,
- Les séniors garçons, un an après leur rétrogradation en excellence, retrouvent la pré-nationale, remportant toutes leurs rencontres de la phase « retour ». s de jeunes
- Sans oublier l'école de hand labellisée -nouvelle formule- dans 3 domaines : formation, arbitrage et féminisation.

Le revers de la médaille à ce bilan tout à fait remarquable, c'est que nos meilleurs jeunes, attirés par le redoutable chant des sirènes, se sont laissés tenter par une aventure au sein de clubs plus huppés. C'est ainsi que de nombreux joueurs du collectif U15 garçons ont muté à l'intersaison avec le secret espoir d'être enfin reconnus à leur juste valeur (!) et de trouver une formation plus performante dans un club au logo plus flatteur. Ce qui est probablement la voie d'avenir et de progression pour 2 ou 3 d'entre eux ne l'est certainement pour tous. Une conséquence inéluctable pour Fontaine en 2023-2024 : sans relève, nous n'aurons plus d'équipe U18 en excellence, c'est sûr, ni peut-être même en promotion et nos « juniors » restants devront probablement se contenter du championnat honneur.

Nous avons déjà connu des mutations en nombre de jeunes joueurs à l'aube de la saison dernière, mais bien qu'amputée de ces meilleurs « 16 ans », l'équipe U18 avait pu conserver sa place en excellence.

Cette évaporation de joueurs, qui commence de plus en plus tôt, est finalement la rançon d'une qualité de formation reconnue par les principaux clubs « amis » à la recherche de joueurs à potentiel et « prêts à l'emploi ». Finalement et avant tout, soyons fiers de notre formation !

Les entraîneurs sont évidemment à l'origine des excellents résultats obtenus sur le terrain par leurs équipes. C'est ainsi qu'il faut remercier Jean-Claude DROUHARD et Caroline STEIMETZ (les incontournables, les piliers de la technique), Nicolas JOUDRAIN (notre agent de développement) mais aussi Amélie GATTAUT et Cédric ESTIVALET, Mathias FERREUX et Thomas THIBAUT (notre apprenti) ou encore les stapsiens comme Charles PARIZOT et Justine FINELLE qui effectuent leurs stages au sein de nos collectifs.

Le regret que nous avons, mais sans y pouvoir quoi que ce soit, c'est le départ de Nicolas pour un avenir professionnel au sein de l'éducation nationale. Après 12 années de bons et loyaux services, il faisait partie intégrante de notre famille du handball fontenois et il sera bien difficile de palier son départ. Sa gentillesse,

son sérieux et ses compétences multidirectionnelles progressivement acquises en faisaient un pilier de la structure.

Pour prévenir une telle démission envisagée depuis plusieurs saisons alors que Nicolas préparait le concours, nous avons fait appel en 2020 à Alexis DEPUIS comme auto-entrepreneur. Malheureusement trop bien formé par son mentor et titulaire d'un titre 5, il nous quittait pour Sélestat en novembre 2021.

Toujours pour tenir compte d'un éventuel départ de Nicolas, un contrat d'apprentissage était finalisé à l'été 2022 entre le club et Thomas THIBault, stagiaire STAPS depuis plusieurs années et qui souhaitait préparer son master 2 en alternance.

Cet apprentissage se terminant à échéance 3 mois lorsque nous avons appris la réussite de Nicolas au CAPEPS, il était proposé à Thomas de poursuivre dès septembre au sein du club en préparant un titre 4 dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Plusieurs réunions ont eu lieu en juin avec lui pour envisager lettre de mission et conditions de travail jusqu'au jour où il nous a appris, lors d'un ultime entretien, qu'il s'était engagé depuis un certain temps pour une formation de titre 4 ou 5 avec le DMH. Le logo, toujours ce prestigieux logo !! Surprise évidemment mais aussi colère difficilement contenue ! Comment imaginer de sa part un tel manque de franchise et un tel manque de reconnaissance à l'égard de son club formateur ?

En un mois, nous venions irrévocablement de perdre 2 salariés. Que faire ? Vers qui se tourner ? Comment envisager l'avenir sans agent de développement, ni même apprenti ?

Une chance ! Mathias FERREUX connaît en STAPS un étudiant, Théo BERBAIN, qui souhaite éventuellement préparer son master 2 en alternance. Bien qu'en période de vacances, Daniel et Jean-Claude prennent contact avec Théo. Les échanges qui s'en suivent sont très favorables surtout que Théo a un vrai passé d'handballeur et qu'il était en stage la saison passée à Longvic, un club dont on connaît le sérieux. Le contrat d'apprentissage signé, il occupera donc le poste d'apprenti libéré par Thomas pour l'intégralité de la prochaine saison.

Pour les équipes de jeunes, nous comptons une petite quarantaine de dirigeants et dirigeantes, ce qui n'empêche parfois un manque d'encadrants lors des compétitions dans certaines catégories d'âge. Tout collectif devrait compter, à côté de l'entraîneur, un référent et suffisamment de dirigeants pour assurer la tenue de table (avec licence), la responsabilité salle et terrain (aussi avec licence), la mise en œuvre du traditionnel goûter d'après match à domicile ou encore pour organiser les déplacements lors des rencontres à l'extérieur.

L'idéal serait que l'on connaisse à l'avance, par le référent ou l'entraîneur de chaque collectif, le nom des dirigeants qui occuperont les postes clés lors du prochain week-end de compétition. Les tentatives allant dans ce sens depuis plusieurs saisons sont très majoritairement restées vaines. C'est bien dommage... mais il ne faut surtout pas abdiquer.

Il faut aussi donner toute sa place à la formation et à l'accompagnement de nouveaux dirigeants. Leurs missions doivent être parfaitement définies dans des fiches de poste, simples et explicites. Il faut ensuite que ces dirigeants se sentent utiles mais non contraints par une présence systématique chaque week-end. Enfin, un peu de convivialité ne peut que gommer certaines réticences, souder les équipes dirigeantes et conduire à une plus grande efficacité.

La CMCD (contribution mutualisée des clubs au développement) qui impose des obligations aux clubs dans différents domaines (équipes de jeunes, arbitrage, école d'arbitrage et bientôt technique) nous a pénalisés, conformément à son règlement, pour notre manque d'arbitres : financièrement (200 €) et sportivement (nos séniors filles débiteront la prochaine saison en pré-nationale avec un handicap 3 points).

Christophe VALLET et Anatole LORTON, nos 2 seuls arbitres ayant satisfaits au nombre minimal d'arbitrages dans la saison, sauvent juste nos séniors garçons qui pourront ainsi accéder à la pré-nationale. En ce qui concerne les séniors filles qui ont eu espoir de terminer 1ères de leur poule de pré-nationale jusqu'à la pause de leur dernier match, toute accession à la N3 leur aurait été refusée pour non-respect de la CMCD. Une telle situation fait réfléchir. Tout gâcher pour un manque d'arbitres serait insupportable !

Comme déjà signalé lors de plusieurs AG, l'accent doit absolument être mis sur la formation d'arbitres. Pour ne pas être à nouveau pénalisés, et plus lourdement encore comme récidivistes, c'est de 5 arbitres répondant aux exigences de la CMCD dont on devra disposer en 2023-2024 !

En revanche les indicateurs sont restés au vert en ce qui concerne les jeunes arbitres et je tiens à remercier ces JA (de 15 à 20 ans) qui nous ont permis de satisfaire à nos obligations dans ce domaine en effectuant au moins 5 arbitrages dans la saison : Clémentine FORTE, Sacha MAURICE, Mathieu PARIZOT, Hugo TRAPET et Manon WIATER, /. Je ne voudrais pas pour autant oublier de citer nos très jeunes arbitres (U13 et U15) qui ont tenu le sifflet au moins à 5 reprises et qui constituent l'indispensable relève de demain : Camille AMBRUN, Jules AMBRUN, Maxime BRENOT, Charlène GARNIER, Thibaut GARNIER, Augustin LOPEZ, Alban PAILLAUGUE, Amory PRATAT-GUILLEMIN, Gaspard SCHÄFER et Lucas VAUTHIER.

Il ne faut pas pour autant nous reposer sur de bien fragiles lauriers. Continuons à mettre le sifflet entre les mains des plus jeunes (U11, U13), continuons à former et à suivre tout au long de la saison ces jeunes pousses d'arbitres qui assureront dans les années à venir la pérennité de notre filière arbitrage.

Pour en finir avec la CMCD, elle n'impose pas encore en Bourgogne/Franche-Comté d'obligations techniques mais cela ne devrait pas tarder et il faut d'ores et déjà envisager cette contrainte supplémentaire en incitant nos jeunes entraîneurs et stagiaires à préparer et obtenir une qualification fédérale reconnue.

En ce qui concerne les finances, nous n'avons pas eu de mal à équilibrer le budget prévisionnel de la future saison dans la mesure où le départ de Nicolas libère plusieurs milliers d'euros en salaires et charges. Mais attention, c'est en réalité une fausse bonne nouvelle dans la mesure il nous sera très difficile d'assurer avec un seul apprenti toutes les missions qu'assurait Nico avec une compétence acquise en 12 saisons sportives.

Il faut bien savoir par ailleurs que la subvention municipale de 25 000 €, les partenariats privés et les bénéfices de manifestations comme lotos ou vide-greniers sont indispensables dans la mesure où les cotisations ne représentent que 50% du budget club annuel.

Il faut aussi savoir que sur une cotisation + de 16 ans de 200 € seuls 91 € reviennent au club pour couvrir ses dépenses, 109 € servant à régler les taxes de fonctionnement de la fédération, de la ligue et du comité.

En ce qui concerne les travaux effectués au Ratel par la municipalité cette année et qui méritent remerciements particuliers, citons le remplacement du tableau d'affichage et de sa console ainsi que la mise en place de nouveaux buts de hand mieux sécurisés. En revanche le problème des douches reste posé (propreté, température et débit de l'eau).

Dans un proche avenir, la municipalité envisage également le remplacement de la toiture du gymnase dont on parle déjà depuis longtemps. C'est un investissement important (entre 150 000 et 200 000 €) mais qui risque aussi, vu l'importance des travaux, de nous priver de salle tout l'été avec un débordement toujours possible -et même très probable- sur les premières semaines de reprise des championnats en septembre. Il faut s'y préparer.

Avant de mettre un terme à ce rapport d'AG, je tiens à remercier tout particulièrement les dirigeants référents et autres, les entraîneurs et les membres du Conseil d'Administration qui ont largement donné de leur temps et de leurs compétences pour que le club connaisse une saison sportive aussi accomplie et exceptionnelle que celle vécue en 2022-2023.

Un merci tout particulier adressé :

- à Bernard CANET, principal maître d'œuvre des 2 excellents lotos organisés cette saison,
 - à Jacques VINOLAS pour sa gestion irréprochable de notre trésorerie et des quelques 600 opérations financières qui transitent annuellement par son intermédiaire,
 - à Jérôme PAILLAUGUE – nouveau vice-président- qui intervient dans de multiples domaines (partenariats, communication, arbitrage, entraînement, vie du club et boutique, ...),
 - et à Daniel JACQUIER, depuis de nombreuses saisons source de réflexion et cheville ouvrière, toujours tourné vers l'avenir et, je n'hésite pas à le répéter, véritable colonne vertébrale du club.
-

Et pour définitivement conclure, je reprendrais la formulation devenue traditionnelle en cette occasion : "que vive, dans la sérénité et à la satisfaction de tous, le handball à Fontaine-lès-Dijon".